Compte rendu de l’assemblée générale du 17 novembre 2026

Amphithéâtre Franklin, de 09h30 à 11h30

Présence de 48 étudiants dont 2 élus représentants des étudiants et intervention de Mme Barrot, directrice du département Information-Communication et de l’IUT de Toulouse, Auch et Castres.

Ordres du jour

1. Retour sur le Conseil des Étudiants de l’IUT (CEIUT)
2. Retour sur l’Assemblée Générale inter-IUT et inter-fac
3. Propositions de solutions à nos revendications
4. Suites du mouvement

Rappel des règles de bienséance en AG et des modalités de vote.

ABRÉVIATIONS - VOTES

NPP : Ne prend pas part au vote
A : Abstention
+ : Pour
- : Contre

1. Retour sur le Conseil des Étudiants de l’IUT (CEIUT)

Le représentant des étudiant.es a pris la parole afin d’expliquer, synthétiquement, ce qui a été présenté lors du Conseil des Étudiants de l’IUT de la veille, le 16 novembre 2026.

La mise en place d’un questionnaire sur la mobilisation a été validé. Ce questionnaire est à destination des étudiant.es et a pour but de recueillir des informations sur la mobilisation et les revendications portées.

Une réunion entre les représentant.es étudiant.es non-institutionnels (les modalités de participation restent encore à définir) est en cours d'organisation afin de faire le point sur la situation budgétaire de l'IUT.

Dans le cadre où les mobilisations tendraient à se prolonger, et les blocus à durer, l'IUT envisage la possibilité de renvoyer les étudiant.es alternant.es dans leurs entreprises.

Toujours dans ce cadre où les blocus dureraient et les notes viendraient à manquer afin de valider le semestre. La proposition dite du "10 améliorable[1]" mis en place dans d'autres établissements a été évoquée. Cependant, il a été décidé qu'elle ne serait pas mise en place au sein de l'IUT de Toulouse.

2. Retour Assemblée Générale inter-iut et inter-fac

2.1. AG inter-iut

Une étudiante représentante du département Info-Com s'est rendue sur l'AG inter-iut du mardi 10 novembre 2026 qui s'est tenue sur le site de Rangueil. Au cours de cette AG, la question de la coordination des mobilisations était centrale. C'est pourquoi a émergé l'idée de la création d'un cortège inter-iut toulousain, mettant en avant les revendications communes portées par ces derniers.

Le point abordé en suivant était celui du budget. En effet, dans un contexte de coupes budgétaires, les aides allouées aux entreprises sont en baisse. Par conséquent, ces dernières se voient parfois dans l'incapacité financière d'accueillir des étudiant.es dans le cadre d'un stage ou d'une alternance, ce qui constitue un problème de taille dans le cadre d'une formation professionnalisante.

Par la suite, a également été présenté le fonctionnement financier de l'IUT. Ses revenus proviennent de 2 sources :

- La **dotation financière** versée par l'Université grâce à des dotations étatiques.
- Les **ressources propres** qui proviennent notamment de l'argent reversé par les entreprises des alternants.

De surcroît, lors de cette AG l'enjeu et les risques de la **délégalisation** ont été mis en avant.

> *En effet, jusqu'ici, la loi (article L. 713-9) garantissait aux IUT la gestion de leur propre budget et l'élection de leur directeur. Depuis le 15 octobre 2026, le gouvernement a la **possibilité** de supprimer ou réduire ces droits par simple décret, sans vote du Parlement. En affaiblissant le statut protégé des IUT, cette réforme facilite la reprise en main des finances de l'IUT par la présidence de l'Université ce qui menace leur fonctionnement propre et leur autonomie financière. Plus concrètement, l'université pourrait décider de réduire la dotation accordée à l'IUT ou de récupérer une plus grande*

[1] Le "10 améliorable" consiste à attribuer une note de 10/20 à tous les étudiant.es, si certain.es souhaitent améliorer cette note, il est alors possible de passer un examen le leur permettant.

partie des ressources propres (notamment l'argent généré par l'alternance), au détriment des conditions d'études et de matériel.

Ainsi il a été évoqué la proposition d'un budget déficitaire pour l'année à venir.

Soumis au vote :

- Rejoindre le collectif inter-iut dans les appels aux mobilisations ?
    - Pour à l'unanimité
- Dans le cadre où il y aurait un désaccord entre les décisions de l'inter-iut et celles du département, l'avis qui prime est celui du département ?
    - Pour à l'unanimité

2.2. AG inter-fac

Le vendredi 13 novembre à eu lieu sur les marches du métro Université Paul Sabatier l'AG interfac, à laquelle se trouvait un représentant de l'IUT de Ponsan. Au cours de cette AG une mise au point a eu lieu sur les différents acteurs des blocus, permettant de définir qui bloque et à quel endroit.

Il a aussi été soulevé la difficulté de maintenir certaines assemblées notamment lors de passage en distanciel (faute de moyen). C'est pourquoi il semble important de maintenir au maximum les cours en présentiel (cours sauvage par exemple).

Il y a également eu des discussions au sujet des répressions policières sur le site de Paul Sabatier ainsi que des pressions sur les mobilisations.

Enfin il semblait important de rappeler le besoin de massifier le mouvement notamment auprès des étudiant.es de 1ere année et des travailleur.euses.

3. Propositions de solutions à nos revendications

Problèmes de communication inter-iut :

- Grande communication avec les autres départements pour faire remonter toutes les revendications notamment vers les plus hautes sphères
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Problèmes de communication interne :

- Demande d'une communication plus importante et transparente autour de la mise en place de la nouvelle direction, (ce que cela implique…) mais également quant à l'élection des représentant.es des étudiant.es (méconnaissance des rôles et utilités).

    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Création d'une intervention en classe pour expliquer l'intérêt de ces élections des représentant.es, tous les débuts d'année
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Handicap :

- Former un.e référent.e handicap au sein du département information-communication
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Mise en place d'une réunion avec les enseignants, en rappelant les modalités des accompagnements (tâche qui pourrait justement être attribuée au référent handicap qui pourrait transmettre les informations essentielles)
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Stage et alternance :

- Libre accès à la liste des stages et alternances du secrétariat pour faciliter la recherche
    - Soumis au vote : NPP : 1 | A : 1 | - : 0 | + : 46

- Revoir l'organisation du planning pour les alternant.es et ainsi adopter les examens en conséquence (calendrier organisé lors de conseil de perfectionnement)
    - Soumis au vote : NPP : 0 | A : 1 | - : 0 | + : 47

Il a aussi été abordé la question de la mise en place de cours en visio pendant les blocages, obligatoires pour les alternant.es et facultatif pour les non alternant.es (mais non-pris en compte pour les examens), système déjà mis en place dans d'autres départements (Mme barrot a souligné le besoin d'attester de cours, pour les alternant.es notamment, et le risque de perte de contact, avec les premières années notamment, justifiant ainsi l'importance de ces visios pour garder le contact)

Mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée en raison du manque de personnes concernées (alternant.es).

Emploi du temps :

- Mettre en place un emploi du temps fixe pour le semestre, c'est-à-dire défini 6 mois à l'avance
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Imposer un plus grand délai de modification des cours (règlement actuel : modification 24h à l'avance minimum)
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Établir une période de fin de cours précise
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Étudiants-salariés :

- Revoir les possibilités d'aménagements pour les étudiant.es travailleur.euses faisant moins de 10h
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Justification des absences :

- Revoir le système de justification des absences au regard des problèmes qu'il cause (absences injustifiées en cas de décès, douleurs chroniques, rendez-vous psy, etc.)
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Revoir les modalités de création de dossier médical pour les étudiant.es qui n'ont pas de diagnostic afin de justifier leur cas auprès du jury final
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Parcours MLP :

Dans le cadre d'une SAÉ, les étudiant.es de MLP en 3e année, doivent se déplacer à l'Abbaye de Flaran (Gers). Ces déplacements, obligatoires à la bonne réalisation de leur projet, sont coûteux et financés de manière **non-intégrale** par la formation bien que l'Abbaye de Flaran ait versé 2 000€ à l'IUT.

- Remboursement intégral des frais de déplacement et transparence dans le financement de ce projet
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Enlever la mention "livre" du titre MLP sur Parcoursup car porte à confusion
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Discriminations :

- Établir des sanctions pour les individus ayant des comportements et/ou propos discriminatoires
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

- Formation d'un.e référent.e discrimination au sein du département
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

4. Suites du mouvement

Madame Barrot a informé l'assemblée de la tenue d'une réunion le 18 novembre avec Mme. Alaez-Galan et Mme. Sebbah afin d'évoquer les revendications.

À noter qu'à ce jour, aucun appel à la mobilisation n'est recensé pour la suite de la semaine en cours.

Au sein de l'assemblée, un problème récurrent à été partagé entre les personnes présentes : les présent.es lors des blocus sont trop peu nombreux.ses afin de faire perdurer les actions sur le long terme. En effet, le caractère épuisant de ces actions de mobilisations est soulevé. Ainsi, des doutes quant au caractère perrein de ces blocages sont évoqués dans le cadre où des étudiant.es ne souhaiteraient pas prendre le relais.

En parallèle, les étudiant.es présent.es déplorent le manque de sensibilisation aux revendications et aux évènements ayant poussé à la réalisation de ces blocus. Certains.es ne connaissent pas le principe d'une assemblée générale, et ne se rendent donc pas à ces dernières. Des inégalités de connaissances qui se révèlent être problématiques dans un contexte où ces assemblées cherchent à être le plus démocratiques possibles, et par conséquent à réunir un maximum d'étudiant.es.

Sensibilisation aux revendications :

- Sensibilisation sur les revendications pour expliquer les raisons des personnes mobilisées et permettre que chacun.ne se sentent concerné.e
    - Soumis au vote : pour à l'unanimité

Assemblée générale organisée par des étudiants non syndiqués.

Contacts :
clothilde.datas@etu.iut-tlse3.fr
ronan.aupee@etu.iut-tlse3.fr